Employment and social policies of the euro area

2019/2111(INI) - 10/10/2019 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 422 voix pour, 131 contre et 101 abstentions, une résolution sur l' emploi et les politiques sociales dans la zone euro.

Alors qu'en 2019, le taux de chômage est tombé à 6,3 % dans l'Union européenne et à 7,5 % dans la zone euro, le chômage des jeunes (14,2 %) reste à un niveau inacceptable et de grandes disparités des taux d' emploi persistent entre les États membres, les régions et les groupes de population. Plus d'un Européen sur cinq est menacé de pauvreté et d'exclusion sociale. Bien que des progrès aient été accomplis dans la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté de la stratégie Europe 2020 avec une réduction de 5,6 millions depuis 2008, l'objectif de réduire la pauvreté d'au moins 20 millions d'ici 2020 est encore loin d'être atteint, avec 113 millions de personnes toujours menacées de pauvreté.

S'attaquer au chômage et réduire les inégalités

Le Parlement a souligné qu'il était crucial de s'attaquer rapidement au chômage des jeunes et aux problèmes auxquels sont confrontés les jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation (NEET). De plus, il est nécessaire d'améliorer la situation en matière de chômage de longue durée, de segmentation et d'inégalités du marché du travail, d'inclusion des groupes vulnérables, de pauvreté au travail et de productivité, notamment dans un contexte de ralentissement économique global ou de récession potentielle. Les députés ont appelé les États membres et la Commission à veiller à ce que des politiques de l'emploi spécifiques soient mises en œuvre afin de remédier aux contraintes et aux difficultés rencontrées par les régions désavantagées sur le plan démographique, telles que les régions dépeuplées ou celles à faible densité de population, en prêtant une attention toute particulière au secteur agricole.

Le Parlement a regretté que la croissance des salaires réels au niveau de l'Union reste inférieure à celle à laquelle on pouvait s'attendre compte tenu de l'évolution positive du marché du travail et des performances économiques. Il a invité la Commission à présenter un régime européen de réassurance des prestations de chômage pour protéger les citoyens et réduire la pression sur les finances publiques lors de chocs extérieurs.

La Commission est également invitée à présenter une directive sur la transparence salariale afin d'aider à éliminer les écarts de salaires entre hommes et femmes (actuellement 16%).

Salaire minimum européen et lutte contre la pauvreté

En 2017, 9,4 % de l'ensemble des personnes occupées dans l'UE étaient exposées au risque de pauvreté et que la pauvreté au travail est en augmentation dans de nombreux États membres. Les États membres ont été priés de prendre des mesures décisives pour garantir aux travailleurs la possibilité de vivre décemment et d'offrir à leur famille une existence décente grâce à leur salaire. Le Parlement a invité la Commission à proposer un instrument juridique pour garantir que chaque travailleur de l'Union dispose d'un salaire minimum équitable pouvant être fixé selon les traditions nationales, par des conventions collectives ou des dispositions légales. Vu la nécessité d'éradiquer la pauvreté des enfants, la Commission est invitée à soumettre des textes législatifs en vue de la mise en œuvre d'une garantie européenne pour l'enfance.

La Commission et les États membres sont appelés à mieux utiliser le semestre européen pour appuyer les progrès concernant le caractère abordable des logements et la situation des sans-abris. La Commission devrait proposer un cadre européen pour le logement social et abordable afin de coordonner efficacement

les politiques des États membres. Les États membres devraient aussi poursuivre leurs efforts en vue de garantir l'accessibilité, la disponibilité, le caractère abordable, la qualité et la rentabilité de leurs systèmes de soins de santé.

Travailleurs des plateformes numériques

Le travail réalisé dans l'Union européenne par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne a augmenté de plus de 25 % ces deux dernières années et concerne maintenant jusqu'à 5 millions d'Européens. Or, les travailleurs de plateformes ne bénéficient souvent pas de systèmes de protection sociale. Le Parlement a appelé à une action coordonnée de l'Union européenne en vue de veiller à la protection sociale des travailleurs de plateforme et de garantir l'ensemble de leurs droits sociaux et du travail, indépendamment de leur statut professionnel, et à étendre la couverture des conventions collectives à ces travailleurs.

La résolution a insisté sur la nécessité d'une transformation des systèmes d'éducation et de formation pour tirer pleinement parti des possibilités offertes par la numérisation et l'écologisation de l'économie. Les pénuries et les inadéquations de compétences peuvent constituer des obstacles majeurs à l'investissement. Par conséquent, l'accessibilité de l'éducation et de la formation, y compris la formation professionnelle, devrait être améliorée. Les États membres sont invités à intensifier et à encourager les investissements dans l'amélioration et la requalification des compétences ainsi que dans la formation globale aux compétences numériques, professionnelles et entrepreneuriales.

Objectifs sociaux et économiques sur un pied d'égalité

Le Parlement a souligné que les objectifs sociaux et économiques de l'Union devraient jouir d'un degré équivalent de priorité et bénéficier de ressources financières garanties dans le cadre du prochain budget, et que le processus du Semestre européen devrait être enrichi de façon à inclure une dimension sociale tout au long de sa durée, en faisant participer les organes compétents de l'Union et des États membres chargés des politiques sociales. Les députés ont demandé instamment à la Commission de renforcer les recommandations par pays à l'intention des membres de la zone euro.